

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 9

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des revues

■ **Of spéc Claude Bonard et Renata Bonard**

Przegląd Wojsk Ladowych

N° 6, 1998

Police militaire et discipline au sein des forces armées polonaises

Les lieutenants-colonels M. Klimkiewicz et T. Rychlik consacrent un article à la problématique de la discipline au sein des forces armées polonaises, vue dans l'optique de la police militaire.

Pour sa part, le colonel W. Rybak développe les questions liées à cette police au cours de la période qui a précédé l'entrée de la Pologne au sein de l'OTAN. Il rappelle que la mission de la police militaire est de faire observer les règlements et les lois militaires, ainsi que le respect des ordres. Les causes d'infractions les plus importantes constatées au sein des forces armées polonaises sont les suivantes :

- délits dus à l'alcool ;
- influences négatives d'un mode de vie inadéquat dans la vie civile ;
- facteurs liés au manque de motivation de certains militaires ;
- inaptitude aux conditions de la vie militaire ;
- aspect extérieur inapproprié du soldat.

Une autre catégorie de délits concerne divers problèmes rencontrés dans le cadre du service militaire obligatoire, notamment les accidents de la route, les délits contre la propriété et les actes commis contre autrui et la société. L'auteur fait également mention des délits liés au trafic d'armes, en

raison d'une demande accrue provenant des milieux du crime organisé.

La police militaire polonaise dispose des pouvoirs nécessaires pour remplir sa mission : pouvoir de contrainte et droit, si nécessaire, d'ouvrir le feu. La prévention fait également partie de ses activités. Tous les pays membres de l'Alliance atlantique disposent d'unités de gendarmerie spécialisée, souvent intégrées aux forces armées. L'auteur cite notamment la Gendarmerie nationale française, la Guardia Civil espagnole, la Maréchaussée hollandaise.

Il décrit la Gendarmerie d'armée, telle qu'elle est organiquement constituée depuis le premier septembre 1990. Afin de parfaire l'instruction de cette importante subdivision des forces armées polonaises et d'assurer son intégration à l'OTAN – réalisée au sommet du cinquantième anniversaire, en avril 1999 – un symposium a été organisé à Varsovie en mars 1992 déjà, avec la participation de diverses polices militaires, d'une délégation de la Gendarmerie nationale et des attachés de défense des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne et de la République fédérale allemande. Depuis lors, la collaboration, l'échange d'informations et les visites de troupe se sont intensifiés.

Przegląd Wojsk Ladowych

N° 7, 1998

La préparation psychologique des militaires polonais engagés dans des opérations de maintien de la paix pour le compte des Nations Unies

fait l'objet d'un article du lieutenant-colonel A. Rozbicki. Il évoque notamment le stress qui peut frapper des militaires engagés dans un environnement inconnu et parfois hostile et qui peut avoir des incidences négatives sur l'accomplissement de la mission. Des recherches récentes ont démontré que le stress du champ de bataille peut générer des troubles de fonctionnement et des traumatismes d'ordre psychique, qui touchent 25% des troupes engagées dans les opérations.

Cette proportion peut être réduite, à condition d'assurer un suivi psychologique adéquat des militaires qui doivent faire face à de telles situations. Un travail efficace de nature psychologique et psychothérapeutique permet de renforcer la résistance au stress des militaires et de favoriser leurs capacités de récupération à l'issue de situations délicates vécues sur le terrain.

Pour la préparation à des actions de maintien de la paix, l'auteur mentionne les stages très réalistes, et à ses yeux incontournables, organisés au Centre de formation d'Hammelburg, en Allemagne. Les militaires y sont confrontés à des situations difficiles et conflictuelles qui peuvent se produire entre factions rivales sur le terrain et auxquelles les Casques bleus peuvent être mêlés. Ce n'est qu'au prix de stages de cette nature que l'on peut préparer les troupes de façon adéquate à leur mission future. Il plaide par ailleurs pour une formation accrue des troupes polonaises.

Des officiers peu intéressés par les études supérieures

Le lieutenant-colonel J. Stemplinski se fait l'avocat du diable et pose, non sans esprit de provocation, la question suivante: «Pourquoi nos officiers ne sont-ils pas intéressés à suivre les cours de l'Académie nationale de défense?», des études pourtant encouragées depuis 1992 par le ministre de la Défense. Bon nombre d'officiers qui en auraient les compétences renoncent à effectuer de telles études, à valoriser, à certifier leurs qualifications spécialisées et leurs connaissances professionnelles. Les principales raisons d'une telle attitude sont liées aux facteurs suivants:

- péjoration du statut financier des intéressés en raison des études;
- déplacements géographiques parfois importants en regard du lieu de résidence;
- défaut de perspectives d'avancement tangibles à l'issue des stages de formation.

C'est donc vers les formations offertes par le secteur civil que les officiers se tournent en priorité. Afin de trouver une solution à ce problème, l'auteur préconise d'améliorer la rémunération des militaires accomplissant un cursus académique au sein de l'Académie de défense nationale. Le diplôme de l'Académie devrait être exigé de tout candidat à un poste d'officier supérieur et d'officier général, ce dès la fonction de commandant de régiment. Il s'agirait également de créer les conditions matérielles aux officiers et de leur permettre d'assurer un revenu convenable à leur famille.

Przegląd Wojsk Lądowych

N° 9, 1998

Le major T. Hak, dont l'article traite des voies de communication et de la sécurité routière, souligne le rôle que les troupes du génie sont appelées à jouer dans la maintenance du réseau routier, ce qui doit en tous temps favoriser les manœuvres de troupes, leur approvisionnement et les évacuations. Ces tâches importantes sont effectuées par une subdivision «Ponts et chaussées» du génie.

La planification relative à l'utilisation du réseau routier polonais à des fins militaires concerne d'une part la garantie de la fluidité du trafic pour permettre un déplacement aisé des forces combattantes et, d'autre part, la planification d'itinéraires de remplacement permettant des roades en cas de nécessité, voire des possibilités de repli en cas de force majeure. Cette planification touche aussi bien l'échelon des grandes unités que celui des bataillons, voire des compagnies.

C. B. / R. B.